

MIEUX VIVRE À BRIGNAIS



Barrage écrêteur sur le Garon à Brignais : c'est OUI

En mars dernier, lors du choix du site « Pour ou Contre » en conseil municipal, nous n'avons pas pris part au vote de la construction d'un barrage écrêteur dans la vallée du Garon sur la commune de Brignais. Pourquoi ?

Nous attendions la réunion publique du 3 avril 2023 pour connaître plus en détail ce projet, ses impacts, le dialogue avec les habitants, les arguments des techniciens du SMAGGA.

Des souvenirs publics et utiles à réactiver pour éclairer notre position

Nous étions pour beaucoup, présents et actifs sur la commune en 2003 en tant que victimes ou aidants aux inondés suite à cette crue traumatisante où les débordements du Garon ont affecté activités commerciales du centre ville, habitations, écoles, collège, voiries.

Les dépenses publiques ont été

impressionnantes pour Brignais qui représentait près des 2/3 du montant total des dommages évalués à 7,25 millions d'euros pour l'ensemble du bassin versant et des travaux post-crue en rivière estimés à 1,72 million d'euros.

Devant ces dégâts d'une grande envergure, le SMAGGA a commencé des études depuis 20 ans.

Technicité et compétence du SMAGGA

Ce projet exposé brillamment le 3 avril a démontré que cet ouvrage sera d'importance majeure pour que 2003 ne se reproduise pas et bien que très sensibles aux propos des riverains qui auront à subir des travaux perturbants avec au final un impact paysagé indéniable, nous ne pouvons désormais plus « tourner le dos » aux arguments technique objectifs et compétents. du SMAGGA .

Nous savons désormais que ce barrage non

réalisé, Brignais et sa population seront exposés à des risques suite à une crue décennale comparable à celle de 2003, supérieurs, hélas, aux diverses réticences exprimées ou propositions irréalisables.

Aussi, élu de tout Brignais, parce que nous avons en mémoire la souffrance des habitants en 2003, les dommages matériels, les travaux nécessaires pour remettre notre commune en état, nous approuvons solidairement ce futur ouvrage. Responsables de notre rôle de prévention et d'anticipation de tous les risques qui seraient susceptibles de reproduire les dégâts majeurs vécus en 2003, nous ne pourrons plus dire désormais en connaissance de cause « nous ne savions pas » !...

Christiane CONSTANT
et Lionel CATRAIN